



Dettes bnp plus fiché banque de France

Par **joaurelie**, le **13/04/2015** à **21:11**

Bonjour mon conjoint à une dette auprès de la BNP suite à un découvert il a changé de banque et a oublié que sa mutuelle continue à être prélevée donc il a clôturé ce compte mais cela a laissé une dette il y a au moins 6 ans la banque la donc fiché en banque de France il a reçu un papier d'un huissier lui réclamant plus de 800 euros vu que la banque avait pris des frais il a perdu son travail donc il ne peut pas payer les 800 euros réclamer doit-il payer l'huissier qui a été mandaté (il n'a reçu qu'un courrier de l'huissier de justice au moins 6 ans après) ? quel recours a-t-il pour se déficher de la banque de France merci pouvez-vous nous aider